



## CATEGORIE 3 : LES CHERCHEURS COMMUNIQUENT

### DOSSIER DE CANDIDATURE

Le prix « Les scientifiques communiquent » est la troisième catégorie du prix « Le goût des sciences » dont la deuxième édition est lancée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dans le cadre de la Fête de la Science. Il vise à distinguer l'initiative de communication d'une équipe, d'un laboratoire de recherche, d'un individu ayant trouvé des moyens originaux et efficaces de diffuser à un large public des travaux ou initiatives de recherche individuelles ou collectives. C'est à la fois le sérieux de l'initiative, la capacité à la rendre accessible à un large public et à la diffuser par des moyens originaux et créatifs, qui seront récompensés. Sont exclues de ce prix les initiatives ponctuelles spécifiquement présentées dans le cadre de la Fête de la Science.

#### Sont éligibles à ce prix

Les équipes, les laboratoires de recherche, les individus dont l'activité principale est la recherche et dont le but est de favoriser des initiatives de diffusion de culture scientifique.

#### Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au mercredi 15 septembre 2010 inclus (minuit)

Les dossiers seront centralisés au ministère, et soumis au jury, après expertise technique et présélection par un comité restreint comprenant certains membres du jury, et quelques personnalités extérieures.

La proclamation des résultats se fera lors de la Fête de la Science, comme pour les deux autres catégories du prix « le goût des sciences ».

#### Règles

Le candidat doit impérativement remplir en ligne une fiche technique de candidature.

Le dossier sur le site du MESR : [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr) doit être complété et renvoyé à l'adresse suivante : [legoutdessciences2@recherche.gouv.fr](mailto:legoutdessciences2@recherche.gouv.fr)

Toutes les rubriques doivent être renseignées obligatoirement, sauf celles indiquées comme facultatives.

La police de caractère à utiliser est **Arial**, **taille 10**, avec interligne simple.

La longueur du dossier rempli ne doit pas excéder les espaces dédiés ni les instructions fournies.

**Tout manquement à ces règles entraînera l'élimination automatique du dossier. Aucune réclamation ne sera acceptée.**

L'inscription suppose l'acceptation des conditions générales de ce prix, dont le règlement est également disponible sur le site [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)





## **FICHE TECHNIQUE DE CANDIDATURE**

### **RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT :**

NOM (laboratoire, institution, association ou individu) :

REPRESENTANT (dans le cas d'une candidature collective) :

DISCIPLINE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TEL. :

FAX :

Email :

### **MENTIONNER LE LIEN INTERNET**

où trouver les informations complémentaires suivantes :

- ***une liste des 5 publications les plus significatives (depuis moins de 10 ans)***
- ***pour les candidatures individuelles : un CV (d'une page maximum)***
- ***pour les candidatures collectives : le CV (d'une page maximum) du correspondant***



**PRESENTATION DE L'INITIATIVE DE COMMUNICATION :**

**THEME DE RECHERCHE :**

**DESCRIPTION DE L'INITIATIVE (1 500 signes maximum, espaces compris)**

**DESCRIPTION DE LA COMMUNICATION MISE EN ŒUVRE (2 000 signes maxi)**



MOYENS MIS EN ŒUVRE (budget) :

RESULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS (500 signes maxi)

PARTENAIRES EVENTUELS (FACULTATIF) :

Ce dossier est à envoyer à  
**[legoutdessciences2@recherche.gouv.fr](mailto:legoutdessciences2@recherche.gouv.fr)**